

LE SOLDAT DE WATERLOO

ENQUÊTE ARCHÉOLOGIQUE
AU CŒUR DU CONFLIT

SPW | Éditions



Patrimoine



Wallonie

LE SOLDAT DE WATERLOO

ENQUÊTE ARCHÉOLOGIQUE AU CŒUR DU CONFLIT

Dominique BOSQUET, Geneviève YERNAUX, Alain FOSSION & Yves VANBRABANT

Avec la collaboration de Pierre LIERNEUX

Conception et réalisation : Aude VAN DRIESSCHE & Dominique BOSQUET

DIFFUSION

Service public de Wallonie

Direction générale opérationnelle de l'aménagement du territoire, du logement, du patrimoine et de l'énergie
Service de l'archéologie - Direction extérieure du Brabant wallon
Rue de Nivelles, 88
B-1300 Wavre

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

Bosquet D., Yernaux G., Fossion A. & Vanbrabant Y., 2015. *Le Soldat de Waterloo. Enquête archéologique au cœur du conflit*. Namur, SPW-Département du patrimoine, 22 p.

Pour tout renseignement complémentaire :
Tél. : +32 (0)10.480.455
Dominique.Bosquet@spw.wallonie.be

En cas de litige, Médiateur de Wallonie :
Marc Bertrand
Tél. : 0800.191.99 – le-mediateur.be

*Le texte engage la seule responsabilité des auteurs.
L'éditeur s'est efforcé de régler les droits relatifs aux illustrations conformément aux prescriptions légales.
Les détenteurs de droits qui, malgré ses recherches, n'auraient pu être retrouvés sont priés de se faire connaître à l'éditeur.*

1^{ère} édition, 2015

Dépot légal : D/2015/11802/25
ISBN : 978-2-8056-0180-4

Service public de Wallonie

Direction générale opérationnelle de l'aménagement du territoire, du logement, du patrimoine et de l'énergie
Ghislain Geron, Directeur général
Rue des Brigades d'Irlande, 1
B-5100 Jambes

ÉDITEUR RESPONSABLE

Pierre Paquet,
Inspecteur général f.f.

CONCEPTION GRAPHIQUE

Ken Dethier

MISE EN PAGE

Ken Dethier & Aude Van Driessche

IMPRIMERIE

Service public de Wallonie

DGT - Direction générale transversale du budget, de la logistique et des technologies de l'information et de la communication
Département de la gestion mobilière
Direction de l'édition
Chaussée de Charleroi 83 bis
5000 Namur
Belgium

COUVERTURE

Ken Dethier & Aude Van Driessche



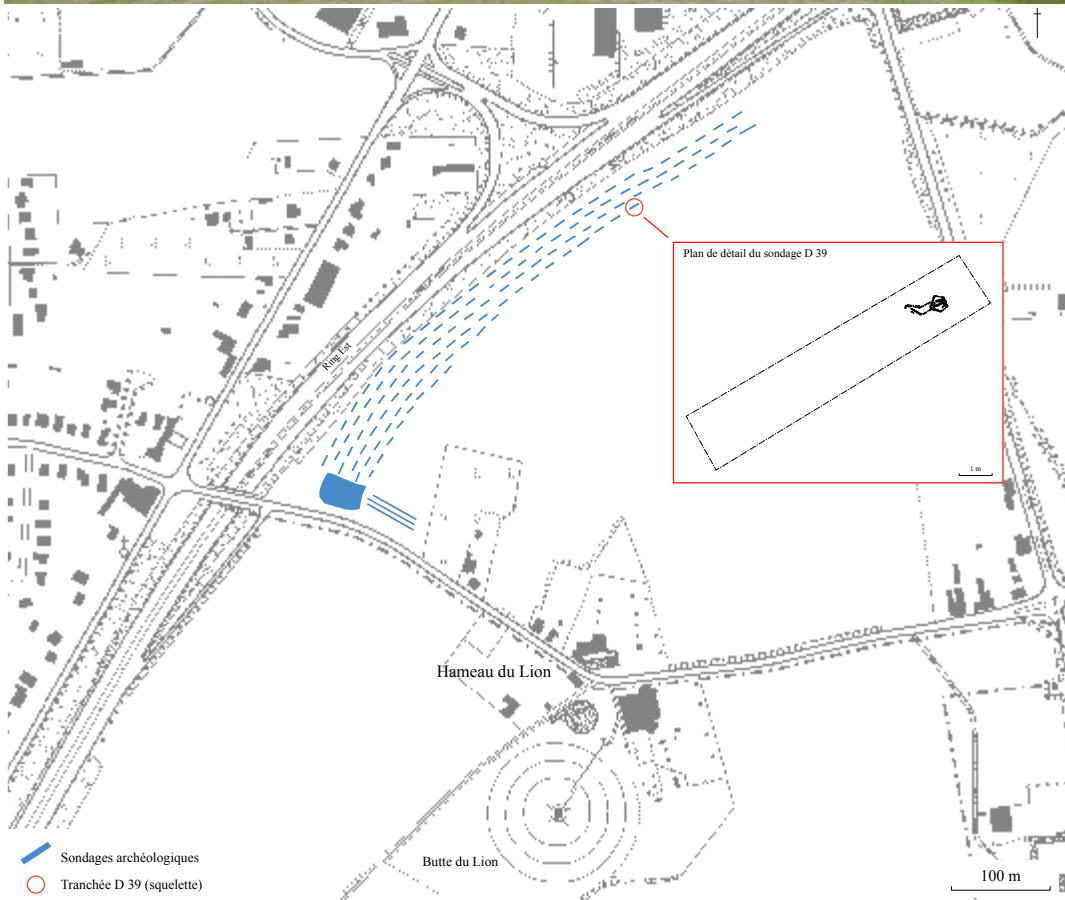
Wallonie



Service public
de Wallonie



Service public de Wallonie
Namur, 2015



En haut, les sondages réalisés sur le site du Mémorial ; en bas, le plan des 120 sondages archéologiques ouverts à l'emplacement du parking et le détail de la tranchée D39.

1. LA DÉCOUVERTE

Préalablement à la construction du nouveau parking de 3 hectares prévu dans les aménagements liés au bicentenaire, le Service de l'archéologie (SPW-DGO4 / Département du patrimoine) a réalisé une opération d'archéologie préventive consistant à ouvrir 120 sondages de 2 m de large sur 10 m de long, répartis sur la totalité des 30.000 m². Cette opération a occasionné la découverte d'un squelette, localisé à 500 m de la butte du lion, soit dans la tranchée D39, les 119 autres tranchées s'étant par contre révélées négatives. C'est précisément à cet endroit qu'en 1815 était positionné l'arrière des lignes alliées, à quelques centaines de mètres de l'ambulance aménagée dans la ferme de Mont-Saint-Jean et à proximité des troupes hollando-belges, du Nassau, du Hanovre – dont la King's German Legion – et du Brunswick. Il

était alors sept heures, soit quatre heures environ avant le début de la bataille (Damamme, 2003, p. 199-217).

Dès le début de la fouille, l'examen du squelette a permis de déceler la présence d'une balle de plomb à l'emplacement du poumon droit, fait laissant peu de doutes quant à la cause du décès et à l'appartenance de la victime à un des corps d'armée ayant participé à l'affrontement du 18 juin. Restait alors à essayer de comprendre au mieux l'histoire de ce soldat et les circonstances de sa mort.

Ce fascicule vous livre tous les détails de l'enquête scientifique, les conclusions qui en sont tirées et les questions qui demeureront, sans doute à jamais, sans réponse...



Pierre-Michaël Warnier, du service de géomatique du SPW, effectue un relevé topographique du squelette à l'aide d'un GPS haute précision.

2. LE SQUELETTE

2.1. Étude anthropologique

Le squelette reposait à 80 cm sous la surface actuelle, au sein d'une couche de colluvions accumulées depuis plus d'un siècle par l'érosion liée à l'agriculture intensive. Cette sédimentation a progressivement protégé le corps du charruage, qui a cependant légèrement déplacé certains ossements lorsque la couche colluviale était encore de faible épaisseur. La proximité de la couche de terre arable, très acide, a elle aussi contribué à les altérer. Enfin, le squelette a quelque peu été perturbé lors de la découverte, le crâne ayant été brisé par le bac de la pelleuse utilisée pour creuser les sondages. Le squelette est bien représenté dans son ensemble, même si certains os sont manquants. Dans la mesure où aucune trace d'amputation ou de traumatisme n'a été observée, cet état de conservation ne semble dû qu'aux conditions d'ensevelissement et de découverte déjà évoqués. C'est le cas de la plus grande partie du crâne, dont seuls quelques fragments sont conservés, du fémur et de la rotule gauches ainsi que des côtes, des os des pieds et des mains. Le crâne, le genou et le pied gauches ont été touchés par le bac de la pelleuse, mais il ne semble pas que ce soit le cas du pied droit et des mains, plutôt perturbés par le charruage.



La préservation de certaines connexions osseuses (ici le pied droit) montre que le corps, vêtu, a été rapidement enseveli.

Le squelette repose sur le dos et les épaules ne sont pas contraintes. Le bassin et les jambes sont légèrement inclinés vers la gauche et le tronc est un peu courbé vers la droite. Les bras sont fléchis et écartés du corps, le droit à angle droit et le gauche selon un angle obtus. La main gauche devait se trouver sur le ventre et la droite sur le bord droit du bassin. Les jambes sont fléchies, la gauche en équilibre instable, le genou étant surélevé par rapport au reste du corps. Quelques os du pied gauche sont encore présents (le premier métatarsien et sa première phalange) mais ils semblent avoir été déplacés. Pour le reste, les os sont pour la plupart toujours en connexion anatomique, certains en équilibre instable comme par exemple les os du pied droit et ceux du bassin. De légers déplacements se sont faits dans le volume du corps et la dynamique des ossements atteste la décomposition en pleine terre d'un individu vêtu. En effet, dans un espace vide, un cercueil par exemple, les équilibres instables n'auraient pas été conservés. Les observations anthropologiques et archéologiques indiquent que cet homme portait un pantalon et peut-être une chemise, hypothèse étayée par de légers déplacements dans le volume du corps : au niveau de la cage thoracique, de l'épaule droite et des avant-bras. L'absence de boutons métalliques permet en revanche d'exclure la présence d'une veste d'uniforme. Celle-ci pourrait avoir été enlevée afin d'examiner le blessé. La pièce de tissu trouvée sous la colonne vertébrale (cf. § 3.2), éventuellement une épaulette arrachée, serait donc le seul vestige de cette veste. S'il est difficile d'aller plus loin dans l'interprétation, on peut toutefois, en fonction de la position des os, imaginer un individu qui aurait été projeté ou qui aurait basculé en arrière et qui - très vite recouvert de terre - aurait été soustrait à la vue. Quoiqu'il en soit, le cadavre n'a été dépouillé que de ses possessions militaires (veste d'uniforme, armes) et les arguments avancés étayaient l'hypothèse d'un corps rapidement enfoui.

Il s'agit d'un individu adulte, de sexe masculin (Bruzek, 2002 ; Murail *et al.*, 2005). Sur base de l'analyse du bassin (Schmitt, 2005), l'âge au moment du décès est estimé entre 20 et 29 ans (plus probablement entre 23 et 25 ans), ce que confirment les observations faites sur le reste du squelette, tant au niveau des clavicules que des vertèbres sacrées, dont la fusion était toujours en cours (pendant la croissance, les vertèbres sacrées se soudent pour former le sacrum). D'après les dimensions du fémur (Olivier & Aaron, 1978), cet homme devait mesurer 161,6 cm (+/- 2,98 cm). Son squelette paraît de morphologie assez gracile et les humérus semblent proportionnellement un peu plus courts que les autres os longs.

La mandibule est fragmentée au niveau de la branche montante et ne montre pas de perte de dents du vivant de la personne. Le maxillaire est très incomplet et fragmenté. Les troisièmes molaires inférieures et de la troisième molaire supérieure gauche sont absentes, ou peut-être ne se sont-elles jamais formées (on parle alors d'agénésie). Une fine couche de tartre est visible sur la plupart des dents et on observe aussi un

début de déchaussement des incisives et des canines (parodontopathie). On note également la présence de petites rides sur l'émail de toutes les dents encore en place, maladie appelée hypoplasie dentaire. Celle-ci témoigne de stress subis durant la formation de la dent, peut-être dus à des déficiences ou carences nutritionnelles, des infections pulmonaires, des fièvres éruptives ou des viroses, par contre elle a plus rarement des causes héréditaires. Aucune carie n'a été décelée. L'usure des dents témoigne d'une fermeture (ou occlusion) imparfaite de la mâchoire et indique que le sujet était légèrement prognathe. Il est intéressant de noter que la première molaire et la deuxième prémolaire inférieures gauches montrent une altération de la face vestibulaire (coté extérieur) de la couronne que l'on n'observe ni du coté droit, ni au niveau des deux dents jugales (à hauteur des joues) supérieures conservées à gauche. Il s'agit de stries parallèles orientées perpendiculairement à la surface occlusale de la mâchoire, et il est possible que cette usure témoigne d'une activité particulière et répétitive telle que l'ouverture avec les dents des cartouches de poudre emballées de papier en usage à l'époque.



Les molaires gauches, rayées par les grains de poudre (photo de gauche, agrandissement à 60 x), sont usées par l'arrachage répété des cartouches en papier.



Le sacrum du Soldat (à droite) est affecté d'un *Spina bifida* : les arcs vertébraux ne sont pas fermés, au contraire de ceux d'un sacrum sain (à gauche).

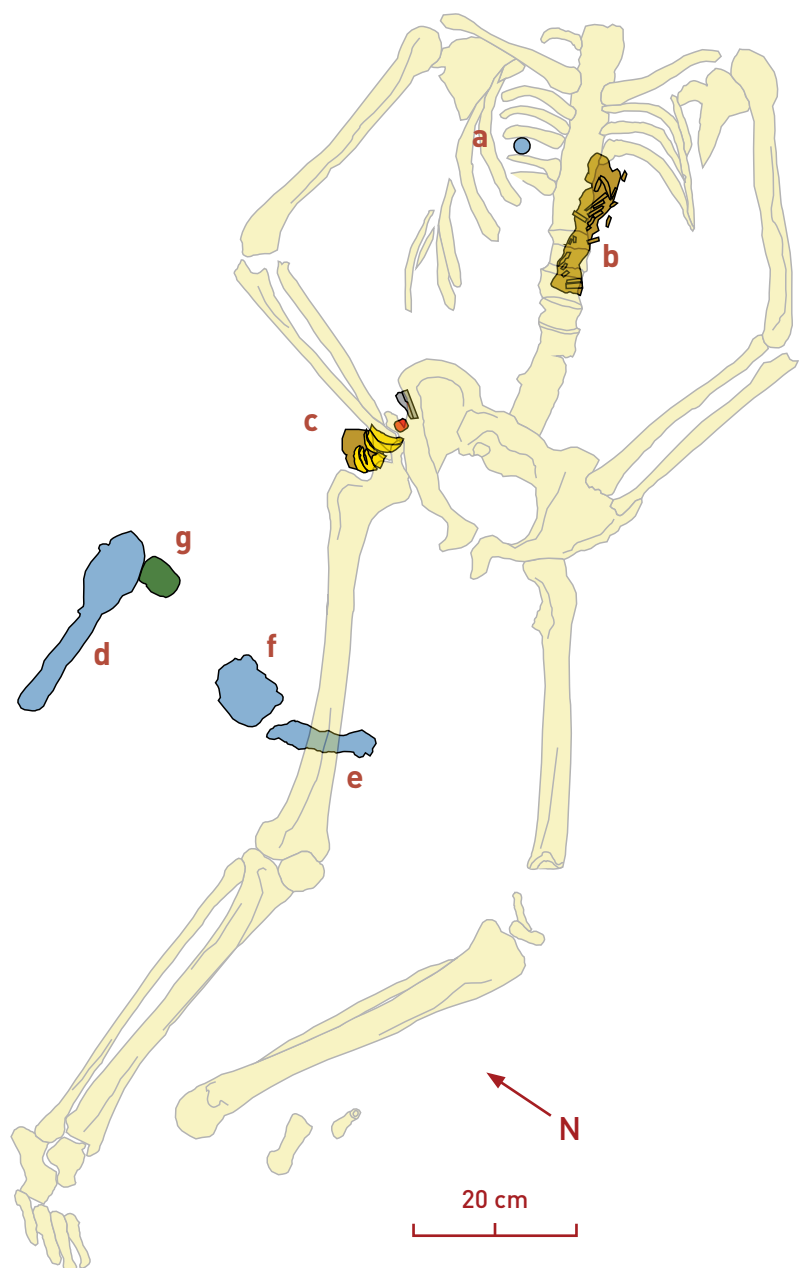
Au niveau des pathologies, cet homme a souffert d'une malformation congénitale, une forme de *Spina bifida*, signalée par l'absence totale de fusion des arcs vertébraux des vertèbres sacrées. Seules les trois premières vertèbres sacrées sont conservées mais l'écartement des parois latérales atteste qu'il devait en être de même pour les deux dernières. Cela signifie que, au contraire d'un sujet normal dont la moelle épinière est protégée par de l'os au niveau du sacrum, ici elle ne devait être couverte que par la peau du dos. Autrement dit, il devait s'agir d'un *Spina bifida occulta*, la forme bénigne de cette malformation et la plus fréquente. Elle peut passer inaperçue à la naissance et aussi longtemps que des problèmes liés à cette anomalie ne sont pas mis en évidence (incontinence, paralysies,...). Ce soldat semble aussi avoir souffert d'une cyphose de la colonne vertébrale qui devait lui donner une allure voûtée. Il est probablement possible de la corréliser aux atteintes arthrosiques rencontrées sur les vertèbres dorsales. La légère arthrose présente sur certains os des pieds ne peut être due à une usure articulaire liée à l'âge, mais semble plutôt témoigner d'une activité particulière générant la répétition de certains mouvements

et la sollicitation de certains muscles et tendons. À l'emplacement du poumon droit, là où a été trouvée la balle, la partie antérieure des côtes est très fragmentée, alors que la partie postérieure est mieux conservée et dépourvue de trace d'impact. Par ailleurs, un cal osseux a été observé au niveau d'une côte, séquelle probable d'une ancienne fracture. Enfin, des nodules de Schmorl (sorte d'hernie discale) sont visibles sur plusieurs vertèbres thoraciques.

En conclusion, ce jeune homme adulte, plutôt frêle et probablement légèrement bossu et prognathe, a reçu une balle mortelle au niveau du poumon droit. Même si la trace de l'impact n'est plus perceptible, l'état de conservation des côtes suppose que la balle l'a percuté de face, hypothèse qui semble soutenue par la position du squelette lors de la découverte. Il souffrait d'un *Spina bifida*, une malformation congénitale qui aurait pu l'empêcher d'effectuer les déplacements éprouvants tels que ceux opérés par les armées de cette époque et qui aurait dû lui éviter de participer aux combats. Les atteintes arthrosiques et la possible existence d'une cyphose de la colonne vertébrale peuvent quant à elles être liées à la

malformation congénitale, mais elles pourraient aussi résulter d'une activité particulière telle que la marche et le port d'un équipement assez lourd

comme l'était le paquetage de ces hommes. Il n'est pas non plus impossible que ces dernières pathologies soient étroitement corrélées.



Voici comment étaient disposés les objets trouvés sur, autour et sous le Soldat : la balle (a), la pièce de tissu brodée de canetille (b), les fragments de bourse, les monnaies, la boulette de cinabre et une pierre à fusil (c), la cuillère (d), le canif et une autre pierre à fusil (e), la boucle de ceinturon (f) et le fragment de boîte en bois (g).

3. LES OBJETS ASSOCIÉS

Plusieurs objets ont été découverts en contact avec le squelette ou à proximité immédiate de celui-ci. Que ce soit au moment de la fouille ou après restauration, leur identification a permis de reconstituer une part importante de l'histoire du Soldat.

3.1. La balle de plomb

La balle de plomb était située au milieu des côtes droites. Elle pèse 23 g et mesure 16,4 mm de diamètre. Ce calibre correspond aux projectiles français, adaptés au mousquet de 1777, familièrement appelé « la clarinette à cinq pieds, six pouces » en raison de sa taille (Logie, 2003, p. 17). Les balles anglaises étaient de calibre plus important, soit 32 g et 19 mm de diamètre. La blessure provoquée par ce projectile a sans aucun doute été létale et rend très peu probable l'hypothèse selon laquelle le blessé se serait éloigné seul du front, situé plusieurs centaines de mètres plus au sud. Il est donc très probable qu'il ait été aidé à se retirer du front afin de faire examiner et soigner sa blessure.



Cette balle française a touché le Soldat de face, provoquant une blessure létale.

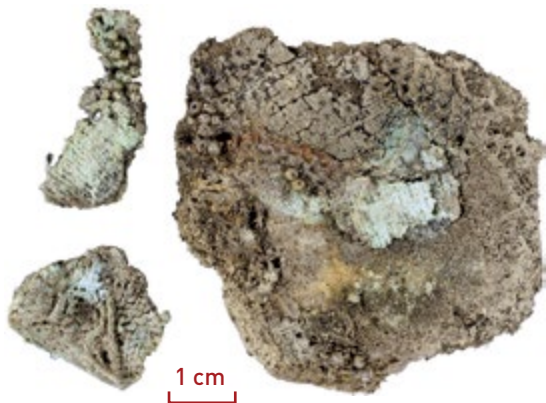
Il n'a pas été possible d'identifier la pièce de tissu (ci-contre) brodée de canetille en fil de cuivre (à droite, détail d'un élément de canetille) trouvée sous la colonne vertébrale : parure de basque, de schabraque, de baudrier ?

3.2. La pièce de tissu brodé de fils de cuivre

Accolée à l'arrière de la colonne vertébrale se trouvait une pièce de serge, que la maille de 2:2 permet d'identifier comme étant de facture anglaise. Sur la face qui était en contact avec la colonne vertébrale, on distingue bien le tissu ainsi qu'une série d'éléments de canetille, fil de métal, ici de cuivre, tourné en hélice à la manière d'un ressort. L'envers de la pièce offre l'aspect d'un feutre assez grossier, fait de fibres entremêlées. Il s'agit très vraisemblablement d'une broderie de parure de basque (bas de la veste d'uniforme) ou de schabraque (tapis de selle). Vu ses dimensions, la pièce pourrait aussi avoir orné le baudrier d'un

sergent-major porté en sautoir, mais notre homme paraît malingre pour avoir été promu à un tel poste. Le piètre état de conservation de l'objet ne permet pas une interprétation plus pointue.





Ces fragments de tissu brodé de perles (détail à droite, grossissement à 40 x) appartiennent à l'aumônière du Soldat, semblable à l'exemplaire d'époque illustré ci-dessous.



3.3. L'aumônière et son contenu

À l'articulation fémur-bassin droite ont été trouvées 28 pièces de monnaie, auxquelles étaient collés trois fragments de tissus. Il s'agit de deux très petits morceaux d'un textile de type tricot sur lequel avaient été cousues des perles de verre, ainsi que d'un fragment de textile présentant une face feutrée et l'autre tissée. Étant donné l'emplacement de ces éléments, on songe ici aux restes de la bourse du Soldat. Ces bourses, souvent cousues de perles et appelées réticules ou aumônières, étaient fréquemment utilisées au 19^e siècle.

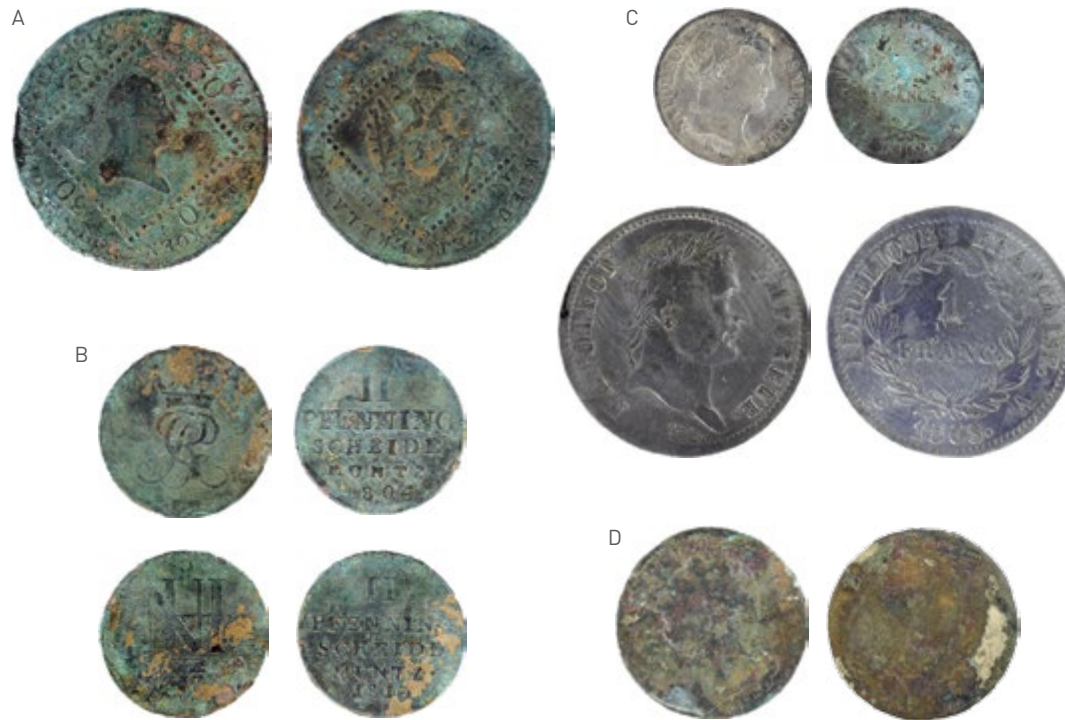
Parmi les monnaies étudiées, on en identifie une venant d'Autriche (page de



droite, A), deux – et très probablement deux autres – du Hanovre (B) et huit qui ont été frappées à Paris, dont deux sont illustrées (C). On remarque également une pièce de 12 deniers en bronze de cloche, frappée à Lille en 1791-1792 durant la révolution (D), et deux petites monnaies en argent dont une du Brunswick qui a circulé plus d'un siècle (III GUTE PFENNIG).



Au moment de la découverte, les monnaies empilées étaient collées les unes aux autres par l'oxydation (photo de gauche ; on aperçoit aussi la boulette de cinabre et la pierre à fusil). Ces pièces de cuivre (photo de droite), très usées, représentent la menue monnaie de l'époque.



Ech. 1:1

Au total, notre militaire dispose de 15 francs en monnaies d'argent, auxquelles il faut ajouter quelques monnaies de cuivre, soit un peu plus d'un mois de solde pour un homme de troupe. Un fusilier de l'armée française reçoit 0,30 franc par jour, un caporal de grenadier, 0,50 franc. Un chef de bataillon d'infanterie reçoit 10 francs par jour. Un soldat britannique perçoit entre 8 pence et 3 shillings (12 pence = 1 shilling = 5,6 g d'argent à 925 ‰ ; 1 franc = 5 g d'argent à 900 ‰). L'échelle des salaires est donc beaucoup plus grande parmi les hommes de troupes et sous-officiers anglais que dans l'armée française (Holmes, 2001) et les soldats du Hanovre perçoivent des soldes inférieures aux Anglais et aux Français. Sur cette solde, le soldat, quelle que soit sa nationalité, doit retirer une partie pour payer son équipement, généralement le linge, l'uniforme et les chaussures. Cette participation varie selon les armes et les années. Plus on s'approche de 1815, plus les conditions matérielles du soldat s'améliorent. Enfin, et de façon théorique, les armées nourrissent la troupe, soit avec un complément de solde, soit en fournissant pain,

viande et boissons. Dans l'armée britannique, qui influence fortement les troupes du Hanovre, un groupe de six hommes reçoit 2,7 kg de pain, 4,5 kg de viande et 2 pintes de rhum. Mais, de toute évidence, l'intendance est déficiente dans toutes les nations. La solde est irrégulière, les approvisionnements ne suivent pas. La seule solution pour ces armées en mouvement est donc le pillage dans les villages environnants. Napoléon Bonaparte résumera très bien cette pratique en déclarant : *la guerre doit nourrir la guerre*. Signalons également qu'à l'époque le salaire d'un ouvrier en France varie, en moyenne, de 1 à 2 francs par jour (Paillot, 1951). L'ouvrier est donc mieux payé que le militaire.

Pour pouvoir créer un lien entre les monnaies et la nationalité du Soldat, il faut observer la circulation monétaire durant l'Empire. En France, au sortir de la Révolution, l'anarchie monétaire règne et Bonaparte, Premier Consul, tente de remettre de remettre de l'ordre en cette matière. Mais, en dépit de moyens accrus, l'Administration des Monnaies n'arrive pas à fournir les nouvelles

monnaies en nombre suffisant et les anciennes monnaies royales continuent à circuler. Sur les marchés, à travers toute la France, on assiste régulièrement à des altercations car les commerçants, craignant une brusque démonétisation de ces anciennes espèces, refusent les monnaies autres que celles de l'Empire. En 1810, la lutte pour une circulation monétaire épurée continue : *les pièces de métal de cloche cesseront, à compter dudit jour 1er novembre d'avoir cours de monnaie [...] les pièces de 6 et 12 sous n'auront plus cours de monnaie.* Au fil du temps, malgré les difficultés de production dans tous les ateliers monétaires de l'Empire, la circulation s'uniformise et se compose essentiellement des monnaies en argent de l'Empereur.

Par ailleurs, les guerres de la Révolution puis de l'Empire entraînent le rattachement de nouveaux territoires à la France, où la monnaie française

est imposée, ou, à tout le moins une tarification des cours de change. Napoléon Bonaparte crée le Royaume de Westphalie en 1807, formé principalement de Hesse-Kassel, du Brunswick, de territoires hanovriens et de territoires prussiens situés à l'ouest de l'Elbe, à la tête desquels il place son frère, Jérôme Bonaparte. Dès 1807, le système monétaire français est établi dans tout le royaume, mais cette décision étant très mal accueillie, Jérôme Bonaparte se voit dans la nécessité de frapper monnaie également dans le numéraire traditionnel des anciens pays. Le royaume utilise donc à la fois le système allemand avec des thalers et des pfennigs et le système français avec des francs et des centimes. Or, la bourse de notre soldat contient des monnaies hanovriennes...

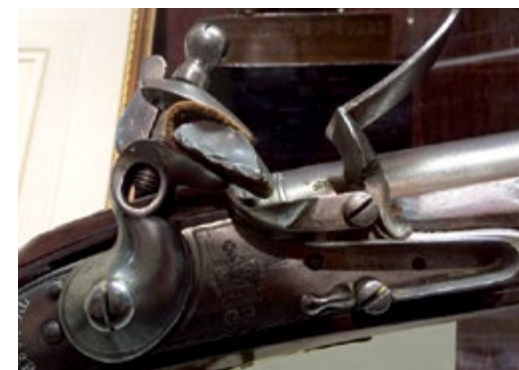


En 1807, Napoléon crée le royaume de Westphalie, à la tête duquel il place son frère Jérôme Bonaparte.
★ Hanovre; ○ Brunswick



Bien évidemment, déterminer la nationalité d'un individu sur base de quelques monnaies est une gageure. L'idéal est de se servir d'un faisceau d'indicateurs qui peuvent être renforcés par l'analyse de l'origine des monnaies. En 1815, la monnaie de l'Empire est répandue dans toute l'Europe continentale. Les Français se voyant interdire l'utilisation d'autres monnaies, un Français n'aurait donc pas eu de monnaies d'origine germanique dans sa bourse. Un Anglais, quant à lui, n'aurait pas été en possession de monnaies françaises et germaniques mais bien de celles de son pays. Par contre, les monnaies françaises circulent dans les troupes du Hanovre en même temps que les monnaies de leur propre pays et des états environnants, dont le Brunswick. L'hypothèse que ce soldat appartienne bien aux troupes du Hanovre peut ainsi être posée.

Deux pierres à fusil neuves en silex accompagnaient encore le défunt, une dans son aumônière, l'autre dans sa besace (cf. § 3.4). Elles ont été façonnées par tronçature d'une lame (Barnes, 1937, p. 330-333, fig. 6, fig. 7c) en silex gris foncé à grain fin. Le type de silex et les



dimensions de ces pièces permettent de conclure qu'elles étaient destinées à être montées sur un mousquet de modèle British Land Pattern, plus communément appelé « Brown Bess », en service entre 1750 et 1850 dans l'armée anglaise (K. Charpier, communication personnelle ; Logie, 2003, p. 17). Les pierres à fusil françaises étaient exclusivement façonnées dans un silex de couleur jaune (K. Charpier, communication personnelle ; Schleicher, 1927, p. 367).

Accompagnant les monnaies et la pierre à fusil, une petite boulette en matière rouge de nature indéterminée a été soumise à trois types d'analyses : des observations visuelles au microscope à balayage électronique (SEM), des analyses moléculaires à l'aide d'un microspectromètre Raman (du nom d'un de ses inventeurs) et des analyses chimiques grâce au module de spectroscopie de rayons X à dispersion d'énergie (EDS pour Energy-dispersive X-ray Spectroscopy). Ces analyses poussées ont permis de reconnaître le cinabre comme composant principal de la bille, soit un sulfure de mercure. Présent dans des gisements notamment en Espagne et en Slovénie, il était utilisé depuis l'antiquité comme pigment ou en médecine (Plin l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIII). Au début du 19^e siècle, il servait sous forme de pommade pour traiter les maladies de la peau et la syphilis (Mialhe, 1845, p. 150), de même que certaines maladies et plaies des chevaux et du bétail (Moiroud, 1831, p. 622), soit autant d'usages possibles dans le cas qui nous occupe.

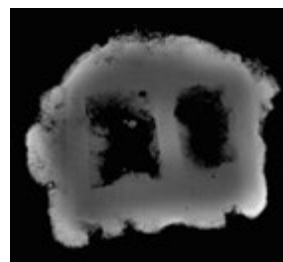
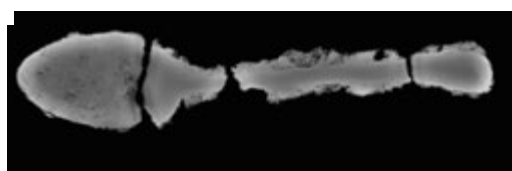


Les anglais utilisaient un silex gris foncé pour façonner leur pierre à fusil. Celles du Soldat (photo à droite, en haut) étaient calibrés pour le *Brown Bess*, mousquet utilisé par les alliés lors de la bataille (ci-contre le détail d'une pierre montée sur le chien). Ci-dessus, la boulette de cinabre, un oxyde de mercure utilisé au 19^e siècle en pharmacie.

3.4. Le contenu de la besace

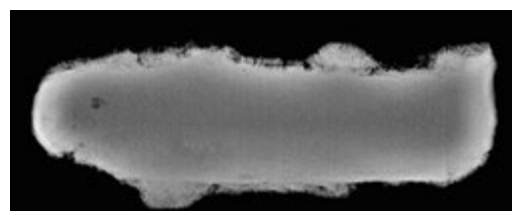
À quelques centimètres du corps à hauteur de la jambe droite se trouvaient quatre objets probablement contenus dans une besace, dont il ne subsistait aucune trace. On dénombre une cuillère, un fragment de boîte en loupe d'aulne portant deux inscriptions (cf. § 3.5), et, sous le fémur droit, une boucle en fer, probablement de ceinture, et un canif. Les objets métalliques ont d'abord été radiographiés à la Faculté de Médecine vétérinaire de l'ULg et au laboratoire Utica à Saint-Denis (France) afin de s'assurer

qu'ils ne portaient aucune griffe régimentaire susceptible d'identifier le corps d'armée auquel le Soldat appartenait. Ils ont ensuite été restaurés par le laboratoire de restauration de la Direction de l'archéologie (SPW-DGO4 / Département du patrimoine) et par la société Utica (Saint-Denis, France). Que ce soit sur les radios ou après restauration, aucune marque n'est apparue et la cuillère, le canif et la boucle étant de modèle tout à fait anodin et répandu, ils n'ont pas aidé à préciser l'identification du régiment auquel appartenait le Soldat.



5 cm

3 cm



3 cm

Après leur exhumation sur le terrain (photos du haut), la cuillère, la boucle de ceinturon et le canif contenus dans la besace du Soldat ont été radiographiés, avant d'être restaurés. Les photos permettent d'apprécier la qualité du travail réalisé par le Laboratoire de restauration du SPW et le laboratoire Utica (Saint-Denis, France).

3.5. Le fragment de boîte : une identification possible du Soldat ?

Parmi les objets trouvés en association avec la besace du Soldat, le fragment de boîte en loupe d'aulne sur lequel figurent les lettres « FCB » ainsi que la date « 1792 » a attiré l'attention et, parmi les nombreux passionnés de la bataille en particulier, alimenté l'espoir d'identifier nommément la victime. Cependant, d'un point de vue strictement scientifique, beaucoup de questions restent posées et tempèrent significativement cet espoir.

La première question, et non la moindre, concerne l'identification du propriétaire de l'objet. Certes le Soldat est un bon candidat, mais d'autres scénarios tout aussi plausibles permettent de douter. L'objet peut lui avoir été donné par une tierce personne, membre ou non de sa famille et ce avant ou pendant la bataille. Dans le même ordre d'idée, le Soldat a pu prendre la boîte à quelqu'un d'autre. On songe ici, par exemple, à un camarade décédé au combat dont il aurait voulu garder le souvenir ou le rapporter aux proches. Ainsi, à supposer qu'il s'agisse bien d'initiales et d'une date de naissance, rien ne prouve que ce soit celles de la victime.

Une autre question concerne l'identification de l'objet lui-même : tabatière ? plumier ? boîte à usage militaire ? Vu son état fragmentaire, il est très difficile de se prononcer et les possibilités demeurent nombreuses. Cette interrogation influence directement l'interprétation des lettres

et de la date. En effet, si c'est bien un objet strictement personnel, il pourrait effectivement s'agir d'initiales et d'une date de naissance. Si, au contraire, c'est une boîte dont l'usage est lié, par exemple, à la vie militaire, les inscriptions pourraient commémorer un événement important dans la carrière du propriétaire - que celui-ci soit ou non notre soldat - ou même se rapporter à son contenu.

Par ailleurs, si les lettres sont bien des initiales, dans quel ordre doit-on les lire ? Le « F » correspond-il au nom de famille ou au prénom ? Dans les textes et registres de l'époque les deux sont possibles. La question se pose donc aussi pour le « B ». Quant au « C » il renverrait alors au deuxième prénom, parfois mentionné sur les listes de conscription, mais pas toujours. De très nombreux candidats sont donc éligibles, d'autant que l'identification du régiment d'appartenance de la victime est, elle aussi, sujette à caution. S'il est envisageable que le Soldat ait été intégré à la 1^{re} Brigade de Kielmannsegge (selon de Callataÿ, cité dans Vander Cruysen, 2014 ; 2015), cela reste malgré tout une supposition.



1 cm

Déjà lors de fouilles déjà (photo du haut), on devinait les lettres « CB » sur le fragment de boîte. Après restauration, on peut lire « FCB » et, sur l'autre face, « 1792 ». L'usage de ce petit récipient reste indéterminé, mais il pourrait s'agir d'une boîte à tabac.

En effet, la présence des monnaies germaniques dans la bourse du Soldat tout comme la présence des troupes du Hanovre dans le secteur de la découverte pendant une partie au moins de la bataille sont des évidences (Bosquet *et al.*, 2014). Cependant, dans l'ignorance de l'heure du décès, on peut aussi supposer que les troupes du Hanovre ne se trouvaient plus alors sur le lieu du drame et l'appartenance du Soldat à la brigade citée reste alors à prouver.

Comme précisé ci-dessus, la signification de la date « 1792 », en partie liée à l'identification de l'objet, est également sujette à spéculations. S'il s'agit bien de sa date de naissance, notre homme

serait mort à 23 ans à Waterloo, fait en accord avec l'analyse anthropologique qui situe l'âge de la victime entre 20 et 29 ans (Bosquet *et al.*, 2014^a ; 2014^b). À nouveau, cette convergence de données peut être notée, mais ne suffit pas, à elle seule, à valider cette interprétation de la date.

Pour identifier la victime et, le cas échéant, enquêter sur une éventuelle descendance, il faudrait répondre de façon suffisamment pertinente aux questions posées...

Par conséquent, le Soldat de Waterloo restera, et probablement pour toujours, une victime anonyme de ce conflit sanglant.



4. CONCLUSION

La découverte réalisée en 2012 à Waterloo est unique en son genre, aucun autre squelette n'ayant jusqu'ici été retrouvé en fouille sur le site. Elle reste aussi la seule, les sondages ouverts dans cette zone et à l'emplacement du Mémorial n'ayant pas livré d'autres vestiges. Il s'agit donc d'un cas particulier que la fouille et les analyses ont permis de cerner de façon assez précise, même si des zones d'ombre demeurent, comme souvent en archéologie.

Ainsi, l'étude des monnaies que le Soldat portait sur lui permet de supposer qu'il était hanovrien ou à tout le moins d'origine germanique. Dans ce cas, l'hypothèse d'un enfouissement rapide du cadavre après le décès doit être favorisée, les alliés ayant, contrairement aux perdants français, emporté leurs morts sitôt après la bataille. La présence des monnaies et des autres objets personnels, qui montre que la dépouille n'a pas été pillée, vient également à l'appui de cette hypothèse. Plusieurs éléments de l'enquête scientifique indiquent par ailleurs que cet ensevelissement a été effectué intentionnellement et dans l'urgence.

Le Soldat, grièvement blessé ou déjà mort, aura alors été transporté par l'un ou l'autre camarade dans cette zone du champ de bataille épargnée par les combats, à moins qu'il ne soit tombé à l'endroit même où les archéologues l'ont découvert, deux siècles plus tard.

Aujourd'hui, reste l'image assez touchante d'un jeune homme frêle, légèrement bossu et atteint d'une malformation de la colonne vertébrale qui, de nos jours, lui aurait valu d'être immédiatement réformé.

La question relative à sa présence dans le mémorial a fait l'objet de discussions au sein de l'équipe chargée de la conception, de même qu'entre les différents chercheurs qui se sont penchés sur sa personne. À terme, il a semblé que le plus bel hommage qui puisse lui être rendu était de le considérer, dans le respect auquel il a droit et que la présentation muséale a cherché à assurer, comme le porte parole anonyme et silencieux des dizaines de milliers d'hommes qui périrent ce jour-là dans les mêmes circonstances dramatiques.

5. BIBLIOGRAPHIE

BARNES A.S., 1937. L'industrie des pierres à fusil par la méthode anglaise et son rapport avec le coup de burin tardenoisien, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 34 (7-8), p. 328-335.

BOSQUET D., YERNAUX G. & FOSSION A., 2014^a. Waterloo/ Waterloo : découverte d'un squelette de soldat sur le site de la bataille, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 21, p. 35-41.

BOSQUET D., YERNAUX G. & FOSSION A., 2014^b. Découverte du squelette d'une victime de la bataille de Waterloo (Braine-l'Alleud). In : DOSOGNE M. (dir), *L'archéologie en Wallonie – Les Temps modernes et l'Époque contemporaine*, Namur, Institut du Patrimoine wallon, (Les Carnets du Patrimoine, 117), p. 30-31.

BRUZEK J., 2002. A Method for Visual Determination of Sex Using the Human Hip Bone, *American Journal of Physical Anthropology*, 117, p. 157-168.

COLBECK C., 1905. *The Public Schools Historical Atlas*, Austin, University of Texas, 6 p. et 101 maps.

DAMAMME J.-C., 2003. *La Bataille de Waterloo*, Paris, Perrin, 414 p.

DEMEY J. & POINDESSAULT B., 1971. *Répertoire des monnaies napoléonides*, Bruxelles.

DEROUSSEAUX S., 2012. *Les monnaies en circulation en France sous Napoléon*, Paris.

GADOURY V., 1983. *Monnaies françaises 1789-1983*, Monte-Carlo.

HOLMES R., 2001. *Redcoat: the British soldier in the age of horse and musket*, London.

KRAUSE C.L. & MISHLER C., 1999. *Standard catalog of World coins 1801-1900*, Iola, Krause Publications.

LOGIE J., 2003. *Waterloo - La campagne de 1815*, Bruxelles, Racine, 243 p.

MIALHE L., 1845. *Traité de l'art de formuler ou notions de pharmacologie appliquée à la médecine par le Docteur Mialhe*, Paris, Fortin, Masson et Cie, 220 p.

MOIROUD, 1831. *Traité élémentaire de matière médicale ou de pharmacologie vétérinaire*, Paris, Bechet Jeune, 681 p.

MURAIL P., BRUZEK J., HOUËT F. & CUNHA E. 2005. DSP: a Tool for probabilistic sex diagnosis using worldwide variability in hip-bone measurements, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 17 (3-4), p. 167-176.

NICOL N.D., 1998. *Standard catalog of German coins*, Iola, Krause Publications.

OLIVIER G. & AARON C., 1978. New estimation of stature and cranial capacity in modern Man, *Journal of human Evolution*, 7, p. 513-518.

PAILLOT P., 1951. Les salaires et la condition ouvrière en France à l'aube du machinisme (1815-1830), *Revue économique*, 2, p. 767-776.

SCHMITT A., 2005. Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 17, p. 1-2.

SCHLEICHER C., 1927. Une industrie qui disparaît. La taille des silex modernes (pierres à fusil et à briquet), *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 1927, 24 (10), p. 367-369.

VANDER CRUYSEN Y., 2014. *Waterloo démythifié*, Waterloo, Éditions Jourdan, 352 p.

VANDER CRUYSEN Y., 2015. L'énigme du squelette de Mont-Saint-Jean, *La Libre Belgique*, 14.02.2015.

6. CRÉDITS DES ILLUSTRATIONS

Les photographies, dessins et infographies présentés dans cet ouvrage sont tous copyright SPW, sauf celles mentionnées ci-dessous.

Couverture

4ème de couverture dessin © A. Van Driessche

Les objets associés

p. 12 Aumônière sur www.auctionatrium.com ; p. 14. Ostell's New General Atlas, *Germany*, London, Craddock & Joy, 1814 (via <http://www.columbia.edu>) ; Sebastian Weygandt, *König Jérôme und Königin Katharina von Westfalen*, 1810 (via Wikimedia Commons)

7. REMERCIEMENTS

Depuis les premières investigations sur le Soldat jusqu'à la présentation du squelette dans le Mémorial et à la parution de ce fascicule, de nombreuses personnes ont contribué au succès du projet, qu'elles en soient ici très sincèrement remerciées :

Ghislain Belmans (*SIEN*),

Pierre Blanche,

Cristel Cappucci (*SPW-DGO4*),

Kevin Charpier (*Musée de la pierre à fusil, Luçay-le-Mâle, France*),

Agostino Da Cunha (*Europa 50*),

Jan De Coster (*Association belge pour la recherche et la reconstitution historiques ASBL*),

Uriel Delicourt (*SPW-DGO4*),

Julien Devos (*SPW-DGO4*),

Éric Dewamme (*Institut royal des Sciences naturelles de Belgique*),

Catherine Didelot (*UTICA, Saint-Denis, France*),

Nathalie du Parc Locmaria-d'Ursel (*Présidente de l'Intercommunale « Waterloo 1815 »*),

Ghislain Geron (*SPW-DGO4-Directeur général*)

Alain Guillot-Pingue (*SPW-DGO4-Directeur de l'archéologie a.i.*),

Philippe Hamoir (*ULg-Faculté de médecine vétérinaire*),

Vincent Humé (*SPW-DGO4*),

Pierre Paquet (*SPW-DGO4-Inspecteur général f.f.*),

Caroline Relier (*UTICA, Saint-Denis, France*),

Hélène Remy,

Heydan Rossini (*SPW-DGO4*),

Aude Salmon (*De Pinxi*),

Muriel Van Buylaere (*Recherches et prospections archéologiques ASBL*),

Yves Vander Cruysen (*Deuxième échevin de la commune de Waterloo*),

Pierre Verly,

Madeline Votion (*SPW-DGO4*),

Didier Willems (*SPW-DGO4-Archéologue provincial*).

